

Partout en Europe, les États s'attaquent à la solidarité

- A la frontière Bosniaque-Croate, la répression policière ne cesse d'augmenter. En Croatie les flics tabassent et lâchent les chiens sur les migrant.e.s*. En Bosnie c'est la bureaucratie la nouvelle arme pour taper sur les activist.e.s. Depuis janvier, les solidaires internationaux à Velika Kladusa sont obligés d'avoir un visa spécial «bénévole», qui est très difficile à obtenir surtout pour les militant.e.s. qui ne jouent pas le jeu institutionnel (UNHCR/ IOM**).

- Au Royaume-Uni, en 2017, 15 activistes (« les quinze de Stansted ») se sont opposées à l'expulsion de 60 personnes sur un charter à destination du Ghana et du Nigeria. Lors de leurs procès, elles ont été accusées « d'atteinte à la sécurité des aéroports » – une infraction grave relevant

de la législation antiterroriste, passible de la réclusion à perpétuité. Ce chef d'inculpation absurde a été heureusement annulé suite à une mobilisation massive.



- En Italie, l'Asilo (bâtiment occupé depuis 24 ans à Turin) a été expulsé le 7 février. 6 personnes sont actuellement en détention provisoire accusées d'«association de malfaiteurs à visée subversive», pour des

attaques dans toute l'Italie entre 2015 et 2018 contre des entreprises et institutions liées à l'enfermement et l'expulsion des exilé.e.s. L'Asilo était un lieu d'habitation mais surtout un lieu d'organisation pour les luttes qui agitent le quartier et même au delà : contre les expulsions de logement, contre les centres de rétention et les rafles, contre la taule, la construction du TGV Lyon-Turin (TAV). Le 19 février, 7 personnes ont été arrêtées à Trente, en Italie, pour les mêmes motifs.

* Plus d'infos là : www.nonamekitchen.org
** Haut Commissariat aux Réfugiés de l'ONU / Organisation Internationale pour les migrations

Solidarité avec les camarades expulsé.e.s et incarcéré.e.s contre toutes les expulsions !

Encore une fois, la frontière tue!

Le 7 février 2019, à la frontière franco-italienne (Col de Montgenèvre) Derman Tamimou, originaire du Togo, est mort de froid en tentant, comme des dizaines de personnes chaque jour et chaque nuit, de parcourir les 18 kilomètres qui séparent Clavière (Italie) de Briançon.

Ces 18 kilomètres sont aisément franchissables pour qui a les bons papiers. Il en est tout autrement pour les personnes exilées qui doivent prendre des chemins dangereux au péril de

leur vie. Elles doivent échapper à une traque incessante exercée en toute impunité par la police française qui multiplie arrestations violentes, humiliations, rackets et refoulements en Italie, de jour comme de nuit.

Après Blessing, Mamadou, Ibrahim, ce dispositif meurtrier et raciste en est à sa quatrième victime dans le briançonnais depuis que la France a fermé ses frontières avec l'Italie en 2015. Ce 7 février 2019, c'était un homicide d'État.



CE N'EST NI LA NEIGE, NI LE FROID, NI LA FATIGUE QUI TUE LES PERSONNES EN MONTAGNE, CE SONT LES FLICS, LES ÉTATS ET LEURS GOUVERNEMENTS !

Ce journal mural est un apériodique réalisé à Grenoble. Il paraît de temps en temps pour diffuser des infos, actualités et analyses sur ce qu'il se passe aux frontières de l'Europe : une véritable guerre à l'encontre des personnes exilées, avec son armée (Frontex) et ses relais médiatiques. Ces frontières ne sont pas des lignes, elles sont diffuses, leur présence est partout à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne, à travers les contrôles, les rafles, le harcèlement et l'humiliation systématique des exilées. Ce journal défend la liberté d'installation et de circulation pour toutes et tous, veut contribuer à lutter contre le racisme et les nouvelles formes du colonialisme, contre les frontières et les injustices sociales, et contre la politique de la peur.

MUR - MURS aux frontières

journal mural contre les frontières et la politique de la peur

Mars
2019

BARBELÉS EXTERNALISÉS : HYPOCRISIE DE L'UE

Cebta et Mlilya sont 2 villes du territoire marocain colonisées par l'état espagnol. Deux « enclaves » coupées du reste de l'Afrique par des barrières et des technologies pour surveiller, blesser, et arrêter les personnes qui veulent entrer en Europe.

Au Maroc et en Espagne, des luttes s'opposent à la fermeture de ces frontières et aux murs qui y sont construits. Suite à

ses luttes, le ministre de l'Intérieur Espagnol a déclaré qu'il comptait faire « tout son possible » pour retirer les barbelés rasoirs, causes de blessures graves, parfois mortelles.

MAIS... En parallèle le Maroc a touché 30 millions d'euros sur les 140 promis par l'Europe pour développer le « cordon de sécurité »

et fermer les frontières. Ces financements servi-ront à ériger de nouvelles barrières dotées des fameux barbelés rasoirs.

Tandis que le ministre de l'intérieur espagnol déclare que le système de protection espagnol «

sera renforcé, mais sans moyens sanglants », le haut responsable du ministère de l'Intérieur Marocain dit : « Nous sommes prêts à jouer le mauvais

rôle tant que l'Espagne et l'Europe respectent ce qu'elles ont promis. »

L'Europe se fabrique une belle image, se targue de respecter les droits humains... En poussant les pays voisins à mener sa politique anti-migratoire meurtrière sur leur territoire, à coup de pression politique et de millions d'euros.



EN BREF

Solidarité avec les personnes en luttés et en grève de la faim dans tous les centres de rétention!

FORCE ET DÉTERMINATION!



AU PAYS-BAS, UNE MESSE SANS FIN CONTRE UNE EXPULSION

650 pasteurs de quatre pays, se sont succédés pendant 3 mois sans arrêt pour éviter l'expulsion d'une famille arménienne. La police n'a pas pu intervenir dans un lieu de culte pendant l'office religieux. Ainsi la réévaluation de leur demande d'asile est de nouveau en cours et ils sont libres de circuler en attendant. La solidarité locale et internationale contre les politiques racistes des états se met en place, même de la part des églises.

DÉMATÉRIALISATION DE LA DEMANDE D'ASILE

La loi asile immigration a entraîné la dématérialisation de certaines démarches et échanges pour les demandes d'asile. Pour économiser des accusés de réception, l'OFPRA (Office Français pour les Réfugiés et les Apatrides) a décidé d'envoyer des textos !

Lorsqu'elles vont au guichet unique de la préfecture pour obtenir un dossier de demande d'asile, les personnes sont inscrites dans un « automate ». C'est à ce moment-là qu'elles sont obligées de donner leurs empreintes. Elles doivent dès cette première étape décider de la langue dans laquelle se fera leur demande d'asile (elles ne pourront

plus le contester avant un appel à la CNDA).

On leur donne le dossier OFPRA qu'elles ont 21 jours pour remplir. Trois démarches qui étaient auparavant effectuées par courrier avec accusé de réception vont dorénavant se faire par sms ou mail.

- La lettre « d'enregistrement de demande d'asile » que l'Ofpra envoie quand elle considère que le dossier est complet.

- La convocation pour l'entretien avec l'officier de l'OFPRA sur lequel est basé la décision.

- La notification de refus ou

d'accord. Les personnes vont recevoir un SMS ou un mail et devront ensuite se connecter au portail informatique OFPRA pour voir leur réponse. La lettre avec accusé de réception permettait de garantir que les personnes aient bien reçu les courriers, permettant ainsi de lancer les demandes de recours au plus vite (deux semaines actuellement). Par mail ou sms, un problème de fiabilité se pose pour s'assurer que les personnes ont bien reçu l'information et ont eu accès à leur droit. Cela pose également la question de l'accès au niveau informatique et linguistique et de protection de la vie privée.